



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr



Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupaa Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

8 jours / 7 nuits sur l'Ile d'OLERON à Saint-Denis d'Oléron (17)

du samedi 13 au samedi 20 Septembre 2025

*St Denis d'Oléron, La Rochelle, la route des Huitres,
le port des Salines, Brouage, le Moulin des Loges, la Côte Ouest
le Château d'Oléron, l'Ile d'Aix, le Fort Louvois,...*

**Le voyage pourra être annulé si nous ne sommes pas
au moins 25 personnes et il sera limité à 40 personnes**

Fig. 1 : cartographie de l'île d'Oléron. Benjamin Caillaud/CTIG Pascal Brunello, s. d.

Fig. 1.1 : localisation et situation de l'île d'Oléron en 2021.



Fig. 1.2 : carte détaillée de l'île d'Oléron.



**TARIF : base 40 inscrits en
chambre double ou twin :
900 € par personne***

**Supplément chambre
individuelle : 175 €***

**Programme organisé et accompagné
par Christiane GRIFFAUT**

**Date limite d'inscription :
30 juin 2024**

*** : L' ANCV doit renouveler en fin d'année 2024
ses accords pour la période 2025 à 2028**

**ULVF va demander ce programme en Seniors en
Vacances ANCV mais ne pourra pas savoir si
c'est accordé avant le début de l'année 2025.**

**En cas d'accord, les prix seront donc revus à
la baisse en fonction des tarifs ANCV, soit :**

**- 740 € en base 40 inscrits en chambre
double ou twin (ou 536 € en fonction des
revenus)**

- Supplément chambre individuelle : 100 €

**Dans ce cas, le voyage sera réservé aux
personnes âgées de + de 60 ans et résidant
en France**



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

Escapade sur l'Ile de Lumière

Hissez les cerfs-volants, vivez au rythme des marées et marais... Au bout de l'Île d'Oléron, au bout du monde, **Saint-Denis d'Oléron** vous séduira par son authenticité, son atmosphère de liberté avec son port, ses vastes plages, son majestueux phare de Chassiron. Les vacances sentent bon l'iode, le sable, les vagues, les marais salants, la forêt. Venez vous y ressourcer pour un séjour lumineux, harmonieux et goûteux !

[Votre village vacances ULVF « Les Beaupins »***
à Saint-Denis d'Oléron \(Charente Maritime\)](#)



*Votre village vacances ULVF « Les Beaupins »*** vous héberge en mobil-home ou cottage hôtelier, en formule pension complète qui vous permet de goûter aux joies du repos total. Profitez de vacances zen avec visites guidées, sans oublier la très belle piscine chauffée et le sauna.*

Votre programme

du 13 au 20 Septembre 2025

1^{er} jour: DOUBS / Saint Denis d'Oléron (17) - environ 830 KM

Départ tôt le matin en **autocar GT de Pontarlier, Morteau et Besançon**. Déjeuner libre en cours de route (possibilité de prévoir un pique-nique). Arrivée en fin d'après-midi au village de vacances ULVF « Les Beaupins »*** à Saint Denis d'Oléron (Charente Maritime)

Cocktail de bienvenue et
installation dans les chambres,



**Dîner,
soirée présentation de la région
et nuit**

2ème jour:

SAINT DENIS d'OLÉRON (8 km A/R) / Le MOULIN des LOGES (85 km A/R)

Matin: Saint Denis d'Oléron

La commune de St Denis d'Oléron est constituée de maisons blanches aux volets bleus typiquement oléronaises, bordées de roses trémières... **Découverte guidée de l'église romane et du port de plaisance** qui accueille jusqu'à 750 bateaux **ainsi que du marché local** (tous les matins).



Déjeuner au village vacances

Après-midi: Le Moulin des Loges

Visite guidée du Moulin des Loges, bâtisse du 12ème siècle qui vous révélera les mystères d'un mécanisme créé par l'homme mais qui reste étroitement lié à la nature qui l'entoure. Démonstration de meunerie et révélation de toute l'histoire de ce magnifique site naturel, de la récolte du sel à la fabrication de la farine, en passant par l'élevage et les secrets de la populaire huître de Marenne Oléron.

Retour au village vacances pour le **dîner** et la **soirée animée**.



3ème jour:

Le PORT des SALINES (55 km A/R) / FORT LOUVOIS (65 km A/R)

Modifications possibles selon les marées

Matin: Le Port des Salines

Direction Le Port des Salines pour une **visite commentée du marais salant** : découvrez grandeur nature son fonctionnement, son histoire, sa faune et sa flore. *Le parcours à pied est d'environ 200 mètres et la station la plus longue est équipée de bancs pour une trentaine de personnes.*



Déjeuner au village vacances



Après-midi: FORT LOUVOIS

Près du pont de l'île d'Oléron, visitez cet **adorable fort maritime édifié par Vauban au 17ème siècle** : donjon, caserne, halle aux vivres, poudrière,... *Accès à marée basse par la chaussée pavée.*

NB : attention, bonnes chaussures impératives car le terrain est glissant

Retour au village vacances pour le **dîner** et la **soirée animée**.

4^{ème} jour: Journée à LA ROCHELLE - 210 km A/R



Matin:

Départ en autocar pour La Rochelle et direction le bassin des grands yachts pour visiter **l'aquarium de La Rochelle**, le plus important d'Europe.

Déjeuner au restaurant

Après-midi:

Visite guidée à pied de la vieille ville et du Vieux Port.

A travers les grandes heures de La Rochelle, vous découvrirez le souvenir d'Aliénor d'Aquitaine, les frasques d'Henri IV, le siège du Cardinal de Richelieu, avec passage à proximité des quais et des terrasses.

Retour au village de vacances pour le **dîner** et la **soirée animée**



5^{ème} jour : *Journée Repos chauffeur*



Matinée libre : Vous pourrez vous détendre, découvrir les environs en toute liberté ou profiter des installations du village de vacances

Déjeuner au village vacances

APRES-MIDI : : L'ILE d'AIX (40 km A/R) : Horaire en fonction des marées...
Traversée en bateau aller et retour.



A 30 minutes en bateau de Boyardville, l'Île d'Aix (3 km de long sur 600 mètres de large) est constituée de 3 parties : au sud-est le village (le Fort de la rade) ceints de fortifications à la Vauban, au centre le hameau du Bois Joli et au nord le fort Liédot ainsi que les forêts de pins et de chênes verts. Napoléon vécut sur l'île d'Aix de 1808 à 1815.

Retour au village de vacances pour le **dîner** et la **soirée animée**

6ème jour : Le Château d'Oleron (60 km A/R) / BROUAGE (90 km A/R)



Matin : Le Château d'Oleron

Ancienne place forte du 17ème siècle, cette commune est la 2ème de l'île d'Oleron. **C'est la capitale de l'ostréiculture oléronaise.** Avec l'Olérotrain (**petit train** du château), vous visiterez **la citadelle et le port ostréicole** (avec commentaires)

Déjeuner au village de vacances

Après-midi: BROUAGE

Cette ville du 17ème siècle compte 2 km de fortifications désormais hors de vue de la mer sur laquelle débouchait l'un des plus grands ports du royaume, jadis rival de celui de La Rochelle.

Visite de **la citadelle, les forges royales, la halle aux vivres, la poudrière**

Retour au village de vacances pour le **dîner** et la **soirée animée**



7ème jour :

La Côte Est, la route des Huîtres (55 km AR) / La Côte Ouest (45 km A/R)

Matin : La Côte Est, la route des Huîtres

Départ en autocar pour suivre la route des huîtres : passage à travers les parcs à huîtres et différents petits ports ostréicoles.

Arrêt à Fort Royer, visite des parcs à huîtres et de la ferme ostréicole.



Dégustation d'huîtres avec vin blanc et pain beurré dans un lieu typiquement oléronais.

Déjeuner au village de vacances

Après-midi: La Côte Ouest

Autrefois spécialisé dans la pêche à la sardine avec de petites chaloupes, le port de La Cotinière s'est orienté dans la crevette, la langoustine, la sole et le merlu. C'est aujourd'hui le 7ème port de pêche français.

Retour au village de vacances pour le **dîner** et la **soirée animée**



8ème jour: Retour vers le DOUBS – environ 830 KM

Petit déjeuner et départ en autocar GT vers Besançon, Morteau et Pontarlier .
Déjeuner libre en cours de route. Arrivée en soirée à Besançon, Morteau et Pontarlier.

Programme donné à titre indicatif, document non contractuel, l'ordre de ce programme peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté (jours fériés, météo...)

1) Tarifs pour le Programme HORS Seniors en Vacances ANCV**

Prix par personne	Base 25 personnes	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
Toutes personnes adhérentes	1 035,00 €	960,00 €	930,00 €	900,00 €

SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 175,00 €**

****Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ à la HAUSSE:**

EN FONCTION PEN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES

2) Tarifs pour le Programme AVEC Seniors en Vacances ANCV***

Prix par personne	Base 25 personnes	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
Personnes adhérentes de + de 60 ans	855,00 €	790,00 €	765,00 €	740,00 €
Si bénéficiaires de l'aide de l'ANCV*** (voir conditions en page 8)	651,00 €	586,00 €	561,00 €	536,00 €

SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 100,00 €***

*****Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ à LA HAUSSE:**

EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES

CE PRIX COMPREND :

- **Le transport** en autocar GT depuis Pontarlier, Morteau et Besançon (et le retour) ainsi que sur place
- Un accompagnateur CLRD depuis Besançon et pendant tout le séjour
- **L'hébergement** au village de vacances *** ULVF « Les Beaupains » à **ST DENIS d'Oléron (Charente Maritime)** sur la base de 2 personnes par hébergement, linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée
- **Le changement de linge de toilette et ménage en milieu de séjour**
- **Le ménage en fin de séjour**
- **La pension complète avec vins (et café pour les déjeuners) du** dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour
- Un repas typique régional
- **Panier-repas froid à emporter pour le retour (sous réserve de programme Seniors en Vacances ANCV)**
- **Les taxes de séjour**
- **Les frais de dossier**
- **Toutes les excursions avec accompagnateur ULVF**
- Les soirées animées de l'hôtel
- **Les assurances complètes (y compris annulation-voyage de 1,5 % du coût total du voyage, même en cas de rechute de maladie ou de maladie suite à épidémie ou pandémie)**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles et pourboires
- Le supplément chambre seule (limitées en nombre) : 100 € par personne (sous réserve de programme Seniors en Vacances de l'ANCV, à défaut et pour le séjour complet et ce sera 175 € par personne)
- La cotisation d'adhésion obligatoire à CLRD (27 € par personne pour l'année 2024)
- Le panier-repas froid à emporter pour le retour (sauf si programme Seniors en Vacances ANCV)

ECHEANCIER de paiement :

- à l'inscription et **au plus tard le 30 juin 2024 : 250 € par personne** par chèque bancaire à l'ordre de CLRD
- **au plus tard le 30 septembre 2024: 200 €** par personne (sans rappel de la part de CLRD) de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage)
- au plus tard le 15 juillet 2025: le solde de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage (dont le montant exact* sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans le courant du mois de juin 2025)

*** en fonction des éventuelles évolutions de prix et du nombre de participants au final**

Conditions d'ANNULATION :

Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT.

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 45 jours du départ : maximum 450 € par personne
- à 45 et moins du départ : 100% du prix du voyage

Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance "Annulation" (comprise dans l'adhésion à l'association et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande) avec une franchise de 10% des frais remboursables limitée à 100 € mais avec un minimum de 40 €.

Conditions de REMPLACEMENT:

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire terrestre (ULVF ici).

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés **sous déduction d'une somme de 40 € par personne pour frais de gestion**, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.

**Ce voyage sera peut-être réalisé dans le cadre du programme
Seniors en Vacances,
en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances A. N. C. V.**



Dans ce cas, il sera destiné aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- retraitées et/ou sans activité professionnelle,
- résidant en France

Et :

- au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous ;
- aux enfants accompagnant une personne âgée, s'ils ont moins de 18 ans sans condition de parenté ;
- aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans ;
- aux aidants familiaux ou professionnels (qui accompagnent une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap - conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

**Si réalisation dans le cadre du Programme Seniors en Vacances de l'ANCV,
une aide au départ en vacances de 204 € par personne sera accordée par l'ANCV
(sur un seul séjour par an et dans la limite des disponibilités) .**

Elle sera attribuée :

- aux aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées).
- **aux retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales:**

Nombre de parts fiscale	1	1,5	2	2,5	3	Ajouter
Personne seule	15 175,00 €	20 288,00 €	25 400,00 €	30 513,00 €	35 625,00 €	5 113,00 € par demi-
Couple marié ou pacsé			28 637,00 €	33 749,00 €	38 862,00 €	part de plus

Les justificatifs à fournir (avec votre acompte et votre inscription)

CRITERES	JUSTIFICATIFS (photocopies pour les pièces originales)
- être âgé de 60 ans ou plus à la date de départ (ou de 55 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap)	- carte nationale d'Identité ou Passeport (et, pour les personnes en situation de handicap: carte d'invalidité ou attestation du bénéficiaire de l'AAH de l'année en cours, ou carte « station debout pénible »)
- conjoint (marié ou pacsé) séjournant avec la personne	- avis d'imposition commune
- enfants de moins de 18 ans accompagnant la personne	- carte nationale d'Identité ou Passeport
- revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessus en fonction du nombre de parts fiscales*:	- dernier avis d'imposition complet * (les 3 ou 4 pages complètes : exemple pour inscription à un voyage en 2025, produire l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023)

*** : il ne sera pas nécessaire de remplir cette condition pour participer au voyage.**

il suffira d'avoir plus de 60 ans et d'être retraité(e) par exemple (dans ce cas, la subvention de 204 € ne sera pas accordée, mais le voyage sera possible)